

La canicule de 2003 a souligné que l'identification des personnes à risque était indispensable pour apporter une réponse rapide en cas de crise.

Ainsi, afin de permettre, en cas de déclenchement de l'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles (coupure d'eau, d'électricité), l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, il est nécessaire de mettre en place un fichier informatisé des personnes vulnérables..

**Dés lors, si vous êtes un adulte handicapé, une personne âgée de 65 ans ou plus ou âgée de 60 ans mais reconnue inapte au travail vous pouvez demander à bénéficier de ce service en retournant le coupon ci-joint au CCAS (place Dina Vierny Banyuls /Mer)**

Les personnes déjà inscrites les années précédentes n'ont aucune démarche à accomplir.

## **DEMANDE D'INSCRIPTION**

**Je soussigné(e) -----née le -----**  
**Domicilié(e) -----**  
**Téléphone-----**

**Souhaite être inscrit sur le fichier informatisé mis en place par la commune dans l'éventualité du déclenchement du plan alerte, au titre de**

- ف Personne âgée de plus de 65 ans
- ف Personne âgée de 60 ans reconnue inapte au travail
- ف Personne handicapée percevant l'AAH ou l'ACTP ou ayant une carte d'invalidité reconnaissant la qualité de travailleur handicapé

### **INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

**Médecin traitant -----**

**Services intervenant au domicile**

ف Infirmière	Nom-----
ف ADMR	
ف Autres	Préciser -----

**Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom Lien de parenté adresse Téléphone)**

DATE le-----  
SIGNATURE

Le CCAS se tient à votre disposition  
pour de plus amples renseignements  
N'hésitez pas à le contacter au 04.68.88.78.13  
de 9h à 12H et de 13H à 17H